



Bévilard, le 13 mai 2026

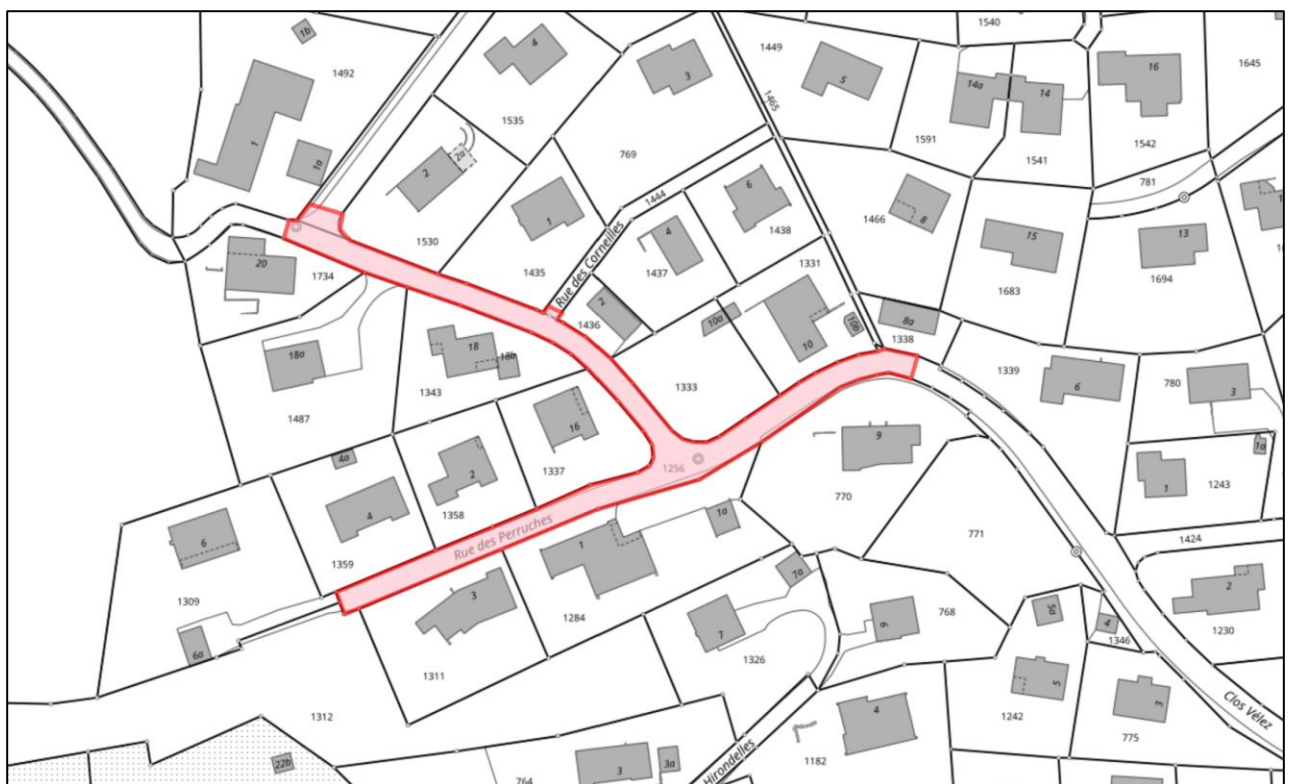
Séance du Conseil général du 22 juin 2026

**5. Approbation d'un crédit de CHF 1'012'000.00
pour la réfection de la partie supérieure du
Clos Vélez et de la rue des Perruches**

COMMUNE DE VALBIRSE

RUES CLOS VÉLEZ ET DES PERRUCHES

RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE ET DES INFRASTRUCTURES



VB COMMUNE DE VALBIRSE
SERVICES TECHNIQUES
Rue Aimé Charpiloz 2
VALBIRSE 2735 Bévillard
Tél : 032 491 61 66
manuel.hennet@valbirse.ch
Bévillard, le 6 mai 2026/MH

ATB SA
Ingénieurs-conseils SIA USIC

ATB
INGENIEURS CONSEILS
Rue Industrielle 15
2740 Moutier
Tél : 032 494 55 88
moutier@atb-sa.ch

CONTENU

1	INTRODUCTION	2
2	LA ROUTE	2
2.1	État actuel	2
2.2	Travaux projetés	2
3	EAU POTABLE	4
3.1	État actuel	4
3.2	Travaux projetés	4
4	EAUX USEES.....	4
4.1	État actuel	4
4.2	Travaux projetés	4
5	COÛTS	5
6	PLANIFICATION DES TRAVAUX.....	5
7	CONCLUSIONS	5
8	PLAN.....	6

1 INTRODUCTION

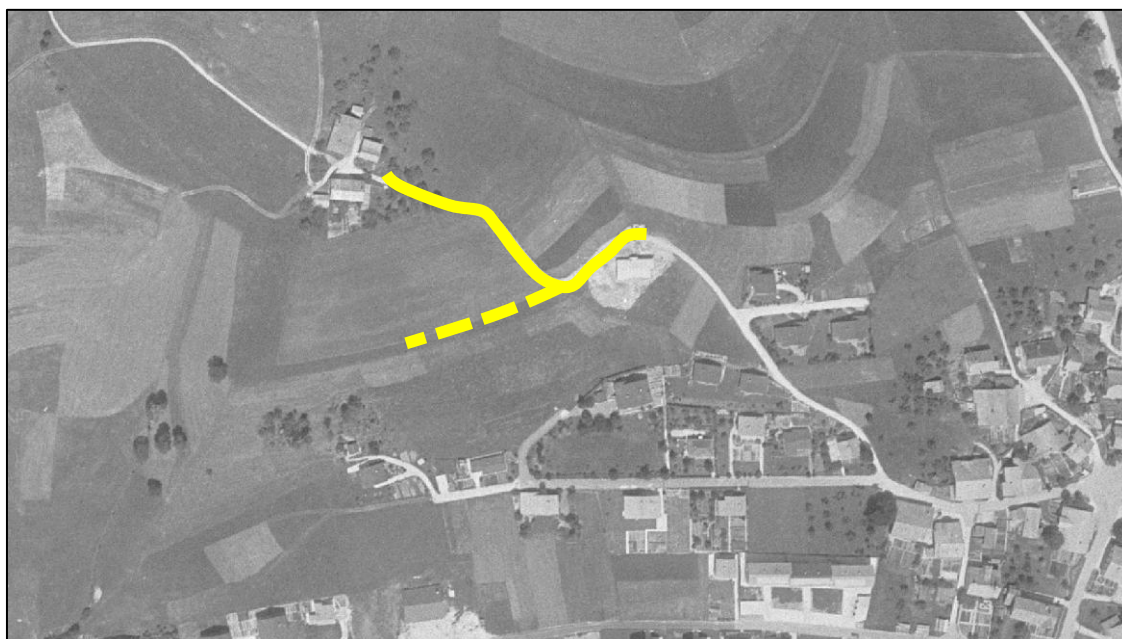
Les infrastructures routières de la partie supérieure du Clos Vélez ainsi que du secteur des Perruches ont été réalisées entre les années 1960 et le début des années 1970.

Après plusieurs décennies d'exploitation, ces ouvrages présentent aujourd'hui un état de dégradation avancé, tant au niveau de l'infrastructure que de la superstructure. Cette situation nécessite une intervention globale afin de garantir la sécurité des usagers, la pérennité des équipements ainsi que le bon fonctionnement des réseaux souterrains.

Ces travaux figurent dans la planification financière du Conseil communal.

Dans ce cadre, un mandat d'étude a été confié au bureau ATB à Moutier afin d'établir un diagnostic technique et d'évaluer les coûts des travaux à entreprendre.

Le présent rapport vise à soumettre au Conseil général une demande de crédit pour la réalisation de ce projet lors de la séance du **22 juin 2026**.



Orthophoto Swisstopo 1959

2 LA ROUTE

2.1 État actuel

Le revêtement des rues concernées est fortement dégradé. Les nombreuses réparations ponctuelles (« tacons ») témoignent des interventions successives réalisées ces dernières années à la suite de travaux en fouille.

De manière générale :

- La chaussée présente un faïençage important
- Les structures de fondation sont affaiblies
- De nombreuses bordures et pavés sont endommagés
- L'entretien historique est resté très limité depuis la construction

2.2 Travaux projetés

Le projet prévoit une réfection complète comprenant :

- Le remplacement intégral du coffre de route
- La pose d'un nouveau revêtement pour la chaussée et les trottoirs (env. **1'700 m²**)
- Le remplacement des bordures et pavés dégradés
- La conservation des éléments en bon état lorsque cela est possible

Les matériaux du coffre existant pourront être réutilisés pour le remblayage des fouilles, sous réserve de leur conformité technique.



3 EAU POTABLE

3.1 État actuel

Le réseau d'eau potable est dans un état très dégradé. De nombreuses fuites ont été recensées ces dernières années, contribuant à la détérioration de la chaussée ainsi qu'à l'affaiblissement de la structure routière.

On en arrive à des situations ubuesques où il y a davantage de manchons de réparations que de conduites :



3.2 Travaux projetés

Le projet prévoit:

- Le remplacement complet de la conduite principale par des tuyaux en fonte ductile type TMH Ø125
- Le renouvellement des vannes et des bornes hydrantes
- Le remplacement des conduites privées jusqu'à l'intérieur des parcelles

4 EAUX USEES

4.1 État actuel

Les collecteurs existants présentent également des signes de vieillissement et ne répondent plus pleinement aux exigences actuelles.

4.2 Travaux projetés

Les mesures prévues sont les suivantes:

- Remplacement des collecteurs communaux par des conduites en polypropylène (PP)
- Remplacement des raccordements privés jusqu'à la limite des parcelles
- Maintien du système d'évacuation en unitaire, conformément aux prescriptions du PGEE (plan général d'évacuation des eaux)

5 COÛTS

La demande de crédit est basée sur le projet du bureau ATB SA :

CAN 111 Travaux en régie		6'500.00
CAN 112 Essais		10'670.00
CAN 113 Installations de chantier		24'500.00
CAN 116 Coupes de bois et défrichements		1'200.00
CAN 117 Démolitions		18'701.00
CAN 151 Construction de réseaux enterrés		71'530.00
CAN 221 Couches de fondation		58'025.00
CAN 222 Pavages et bordures		46'575.00
CAN 223 Chaussées et revêtements		139'060.00
CAN 237 Canalisation et évacuation des eaux		192'867.00
CAN 412 Conduites souterraines eaux et gaz		145'880.00
Total CAN 111 à 412		715'508.00
Divers et imprévus	~5%	36'000.00
Total I		751'508.00
Honoraires ingénieurs civil	~15%	113'000.00
Honoraires géomètre pour remise en place pts limites et pts fixes		18'000.00
Honoraires géomètre pour le levé des ouvrages exécutés		15'000.00
Analyse routière / Laboratoire SACR / ERTEC		5'487.50
Inventaire photos des façades des bâtiments jouxtant la rue		2'000.00
Offre BKW pour éclairage public 7 yc remplacement mâts		20'528.50
Végétalisation par entreprise paysagiste		6'000.00
Estimation des prestations pour le marquage routier		4'000.00
Total II		935'524.00
TVA	8.1%	75'777.45
Total y c. TVA		1'011'301.45

Pour cet ouvrage, l'amortissement est calculé sur une durée de 40 ans pour la route et l'éclairage public et de 80 ans pour l'eau potable et les eaux usées soit CHF 18'363.35 par an.

6 PLANIFICATION DES TRAVAUX

Si le Conseil général accepte ce crédit, le projet sera ensuite finalisé et l'appel d'offres lancé cet automne pour un début des travaux début 2027. Ils se termineront en principe en fin d'année hormis la couche de roulement qui sera posée au printemps 2028.

7 CONCLUSIONS

Au vu de l'état avancé de dégradation des infrastructures routières et des réseaux souterrains, une intervention globale s'impose. Le projet présenté permet :

- D'assurer la sécurité et le confort des usagers
- De garantir la fiabilité des réseaux d'eau potable et d'eaux usées
- De réduire les coûts d'entretien à long terme
- De maintenir la valeur du patrimoine communal

Le Conseil communal est d'avis que la réfection de ce tronçon de rue est indispensable et, au vu des éléments présentés ci-dessus, recommande au CG d'accepter le crédit de CHF 1'012'000.00 pour cet objet sous réserve du référendum facultatif (art. 59b RO), à savoir :

Routes :	402'718.00
Eau potable :	284'204.00
Eaux usées :	269'715.00
Eclairage public :	55'363.00

Au nom du Conseil communal
Le président Le secrétaire

